



PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 11 février 2024

ALERTE MÉTÉO DE VIGILANCE ORANGE POUR RISQUE DE SUBMERSION SUR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME LE DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024

Météo-France a émis un avis de niveau orange pour un phénomène de vagues submersion sur l'ensemble des communes littorales du département à compter du dimanche 11 février jusqu'à 12 heures et qui pourrait se poursuivre dans la journée.

Cette situation météorologique nécessite une vigilance particulière en raison de la conjugaison de fortes vagues à la côte et de fortes marées.

Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime engage chacun à la plus grande vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Conseils de comportement concernant le risque de surcote :

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous :

- **Évitez tout déplacement et toute promenade en bord de mer ;**
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées déjà inondées ;

Et plus particulièrement pour les habitants du littoral, des îles ou le long d'un cours d'eau :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer ;
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés par la montée des eaux ;
- Surveillez la montée des eaux et tenez vous informés auprès des autorités et des radios locales.

> Consultez le site de [vigilance Météo-France](https://vigilance.meteo-france.fr/)

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)